

**TARIFS ANNUELS EXTERNES ET DEMI-PENSIONNAIRES**

**CONTRIBUTION & COTISATIONS**

- Contribution des familles

**6 catégories (A, B, C, D, E, F)** déterminés en fonction des revenus annuels des responsables légaux.

Catégorie	Revenu fiscal de référence	Contribution annuelle
<b>A</b>	De 0 à 25 000 €	496 €
<b>B</b>	De 25 001 à 37 000 €	689 €
<b>C</b>	De 37 001 à 51 000 €	834 €
<b>D</b>	De 51 001 à 70 000 €	969 €
<b>E</b>	De 70 001 à 90 000 €	1 205 €
<b>F</b>	Supérieur à 90 001€	1 474 €

**Réductions familles nombreuses :**

Si plusieurs enfants dans les établissements de l'Enseignement Catholique de Thonon (Sacré cœur et Jeanne d'Arc).

⇒ Remise accordée : 2 enfants : **10 %**    3 enfants : **20 %**    4 enfants et plus : **30 %**

- Cotisation APEL (Association parents d'élèves) :

21 € par an et par payeur (Solidarité, projets pour l'école, abonnement à famille Education)

- Cotisation La Salle

11,90 € par an et par payeur (4 numéros / an)

**RESTAURATION – DEMI PENSION**

DEMI-PENSION 2 jours	DEMI-PENSION 3 jours	DEMI-PENSION 4 jours
515.00 €	772.00 €	1 030.00 €

Un changement de régime ne peut se faire qu'**une seule fois** durant l'année scolaire et est pris en compte au 1er du mois suivant la demande.

**REPAS OCCASIONNEL**

Obligation de réservation via Ecole Directe et paiement distinct par CB. **Prix du repas : 8.60 €**

Majoration de 50% du tarif si repas non réglé en avance - voir convention financière, article 7c)

**GARDERIE**

Toute heure commencée est due

Matin (07h30 – 08h00) :            2.20 €/Séance

Soir (16h45 -18h) :                4.50 €/Séance

Soir (16h45 - 18h30) :            6.50 €/Séance

Majoration de 50% du tarif si garderie non réglée en avance - voir convention financière, article 6a)



## REGLEMENT

Choix du mode de paiement et du nombre d'échéances de paiement via inscription Ecole Directe :

- par CB – prélèvement – chèque – virement
- le 10 du mois à partir d'octobre en 9 ou 10 fois
- le 10 du mois à partir de novembre en 1 ou 3 fois.

Les acomptes par Carte Bleue encaissés en avril viennent en déduction du montant total à payer.

## FRAIS DIVERS

- Fournitures scolaires : environ 12 € maternelle
- Trieur : environ 8 € CM2
- Fichier de maths et de lecture : environ 40€ CP – 10€ CE1
- Activités sportives et culturelles : environ 35€ pour tous les niveaux
- D'autres éléments peuvent être facturés, vous en serez informés à la rentrée par les enseignants (exemple : livres, exercices en ligne...)

## TARIFS ANNUELS

### CONTRIBUTION & COTISATIONS

- **Frais de dossier d'inscription** : 20 €
- **Acompte lors de l'inscription** : 150 €  
Un acompte de 150 € est exigible lors de la confirmation de l'inscription. Il sera déduit de la facture annuelle.
- **Frais de la structure** : 2 239 €
- **Cotisation pour le goûter** : 20 €
- **Cotisation pour les activités sportives et culturelles** : 35 €
- **Cotisation APEL** (Association parents d'élèves) : 21 € par an et par payeur (Solidarité, projets pour l'école, abonnement à famille Education)

### REGLEMENT

Choix du mode de paiement et du nombre d'échéances de paiement via inscription Ecole Directe :

- par CB – prélèvement – chèque – virement
- le 10 du mois à partir d'octobre en 9 ou 10 fois
- le 10 du mois à partir de novembre en 1 ou 3 fois.